

42

AVRIL 83

42

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. : 000-0199352-17

A.N.C.A.P.
rue de Loverval, 100
██████████
6071 - CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N° 42

AVRIL 1983

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET



SOMMAIRE

- Page 2 : Editorial - Cotisation 1983.
Page 3 : Philatélie.
Page 5 : Pélérinage : Pont-Brulé et Epegem.
Page 6 : " Etre Président ! ".
Page 7 : SOUVENIRS : Adj 1re Classe M. BARBIER;
Page 12 : id : Hommage aux Anciens;
Page 17 : id : F. CARBO, Mil Cl 1928.
Page 19 : Notre Annuaire.
Page 23 : Social.
Page 25 : A Siegen.
Page 27 : Le Mot de l'Aumônier.
Page 29 : Pour le Musée.....
Page 33 : Notre Courrier.
Page 37 : Ceux qui nous quittent.
Page 38 : Disques de Marches Militaires.
Page 40 : Dans notre prochain numéro.



EDITORIAL.

Voici donc votre "COR DE Chasse" du mois d'avril 1983. C'est déjà notre numéro 42, et, depuis le numéro 33 son aspect extérieur n'a plus changé.

Cependant, en ouvrant votre Bulletin, vous allez constater du changement : mise en pages, netteté de l'impression, diversité des caractères d'imprimerie.

Qu'en pensez-vous ?

C'est ici que vous pouvez nous aider à encore améliorer la présentation de votre périodique !!

Donnez-nous vos avis sur la présentation et le contenu : il n'y a que nos lecteurs qui puissent nous aider ! Toutes les critiques seront également les bienvenues surtout si elles sont constructives !!

Faut-il supprimer des rubriques, faut-il en ajouter ??

Vous pouvez également collaborer en nous envoyant des textes intéressants à notre communauté.

POURQUOI PAS ??

NOUS COMPTONS SUR VOUS.

MERCI !!!

LA REDACTION.

COTISATION 1983

Si vous l'avez déjà payée, MERCI, et pardonnez-nous ce rappel.

Les retardataires trouveront, dans ce numéro, un bulletin de versement pour leur faciliter le paiement de leur cotisation 1983.

150,-frs par an minimum - 000-0199352-17.

PHILATELIE .

Comme cela a été annoncé dans nos numéros 40(page4) et 41(page 8) une série de trois timbres-poste sera émise en décembre 83 sous le noms "SOLIDARITE". Un de ces timbres sera consacré au 2me Régiment de Chasseurs à Pied. A cette occasion la Section Philatélique de notre Amicale apportera son concours au Régiment pour l'organisation à CHARLEROI d'une Exposition Philatélique avec prévente du timbre, Bureau de Poste temporaire et timbre à date spécial.

Cette Exposition aura lieu les 3 et 4 décembre 1983 et aura comme thèmes principaux : notre Dynastie, les Guerres 14-18 et 40-45, la Résistance, les actes d'héroïsme et les Forces d'Intarventions.

De plus amples détails paraîtront dans nos numéros de juillet de d'octobre 83.

CORDIALE INVITATION A TOUS LES PHILATELISTES.

PHILATELIE (suite)

→ Tous les renseignements concernant l'Exposition dont question à la page précédente peuvent être obtenus auprès du responsable de notre Section Philatélique : Monsieur Richard DETHIER, rue des Monts 30 à 6001 - MARCINELLE. Tél.: 071/ 36 58 02.

- Les personnes intéressées seront prochainement tenues au courant ; de l'endroit exact où aura lieu l'Exposition et de la liste des souvenirs qui seront mis en vente à cette occasion. Dans nos prochains Bulletins figureront des " Bons de Commande permettant de réserver à l'avance les souvenirs présentés.



PHILATELIE = DETENTE ET JOIES.

Bientôt les vacances: il nous appartient de méditer quelque peu sur notre passion commune en donnant libre cours à notre hobby.

Pourquoi collectionne-t-on ? Principalement pour s'évader des préoccupations habituelles et routinières, pour éprouver le plaisir de la recherche, la joie de la trouvaille. Cette activité culturelle qui consiste à ranger, à classer, à définir et, surtout, à mettre en valeur : c'est cela, la collection.

Il est, bien sûr, quantité de collections: cela dépend des goûts mais surtout des moyens!! Livres rares - tableaux de maîtres - bijoux - monnaie, en passant par les bagues de cigare, les boîtes d'allumettes, les porte-clefs, etc,etc... Mais il semble que la plus répandue et la plus banalisée soit la collection de timbres-poste.

Il semble aussi que la Philatélie soit la

plus intéressante et la plus éducative tant par sa variété que par le grand nombre de timbres de tous les pays. C'est justement cette grande variété qui stimule le collectionneur et qui développe chez lui l'étude, la réflexion, l'attention et l'ordre, tout ce qui fait oublier les ennuis de la vie.

N'est-ce pas reconfortant de pouvoir exhiber sa collection en privé, à des amis, ou lors des nombreuses Expositions. N'oublions pas que cet espèce d'orgueil est légitime et que cet objet de fierté est tout de même le fruit de la recherche personnelle et d'un très long labeur, sans parler de la question financière car cela c'est une autre histoire....

En cette période de " Stress " et de trépidations la collection de timbres-poste est devenue pour beaucoup synonyme de "saine détente".

Richard DETHIER.

PELERINAGE .

— Nous rappelons à nos membres et à nos nombreux sympathisants que "LA JOURNEE DES CHASSEURS" aura lieu, cette année, le DIMANCHE 4 septembre. Le programme détaillé de cette journée paraîtra dans notre numéro de juillet 83.

Nos amis de GRIMBERGEN (Pont-Brulé) et de ZEMST (Epegem) nous attendent avec leur sympathie habituelle et le menu de notre Banquet Fraternel sera soigné comme les années précédentes. —

TOUS à PONT-BRULÉ le 4 SEPTEMBRE 1983.

C E N ' E S T P A S F A C I L E D ' E T R E

P R E S I D E N T !

- S'il commence à l'heure, c'est un tyran.
S'il attend les derniers, il est trop tolérant.
S'il demande l'assiduité, c'est un despote.
S'il ne dit rien, il s'en fiche.
S'il prend la parole, il devient assommant.
S'il donne, il se débarasse.
S'il réclame le silence, c'est l'abus du pouvoir.
S'il laisse la pagaille, il manque d'autorité.
S'il est ferme, il se prend au sérieux.
S'il est débonnaire, il n'est pas à la hauteur.
S'il expose ses idées, on est forcément contre.
S'il demande un choix, c'est un indécis.
S'il est dynamique, c'est un excité.
S'il fait tout seul, c'est un prétentieux.
S'il reste prudent, c'est un incapable.
S'il délègue, c'est un paresseux.
S'il est prévenant, c'est un obséquieux.
S'il ne l'est pas, c'est un orgueilleux.

C'est le " Moniteur " (liégeois) du plombier et du
couvreur qui le dit !!!

CHER AMI LECTEUR,

VOICI LA SUITE DE LA RUBRIQUE

* SOUVENIRS *

Il nous est très agréable de commencer, dans ce numéro, la publication d'un récit qui nous a été remis par notre ami l'Adjudant de 1ère Classe Maurice BARBIER. Il s'agit d'une petite partie de sa participation à la campagne de 1914-1918.

Cela nous permettra de rendre un hommage tout particulier à ce Cher Ancien, membre fondateur de notre Amicale et fidèle à notre devise : "Chasseur un jour...Chasseur toujours".

DONNONS LUI LA PAROLE:

UNE PARTIE DE MA PARTICIPATION A LA GUERRE DE
1914-1918. LES EXPLOITS DES DETACHEMENTS CYCLISTES
VOLLONTAIRES DE LA 3me DIVISION D'ARMEE.

" C'était en 1914...Il y a près de 70 ans....

Né à Ostende le 3.juin 1896, je m'engage à l'âge de 16 ans au 1er Régiment de Chasseurs à Pied en garnison à Charleroi. Deux ans plus tard c'est la guerre, j'ai à peine 18 ans. Porteur du grade de sergent,

je suis désigné pour le 4^{me} Chasseurs et je participe, dès le 6 août aux premiers combats de Liège.

Après ces durs et violents engagements et le repli de l'Armée sur Anvers, le Commandement belge décide la création de sept détachements cyclistes volontaires (un par Division, y compris la Division de Cavalerie) qui seront uniquement composés de volontaires recrutés parmi les unités des différentes Divisions et attire spécialement l'attention des candidats sur les dangers qu'ils auront à affronter et sur le fait que ces détachements auront des missions périlleuses à accomplir, notamment effectuer derrière les lignes ennemies toute une série de destructions dans le but de retarder au maximum l'avance des armées allemandes.

Je n'écoute que l'enthousiasme de ma jeunesse, je remis ma demande et fut désigné pour faire partie de l'expédition de la 3 D.A. placée sous le commandement du Lieutenant Yvan GERARD du 12^{me} Régiment de Ligne.

Ces détachements furent constitués dans la journée du 20 août et dirigés le même jour sur HOBOKEN; le 21 à 8 heures du matin, les Commandants se rassemblèrent à la Maison Communale de cette localité où le Major MAGLINSE, Chef de la 1^{ère} Section de l'Etat-Major Général de l'Armée leur communique les instructions.

Les recommandations qui leur avaient été faites au Grand Quartier Général étaient multiples:

EN VOICI L'ESSENTIEL : [Renseignements donnés par les Services de l'Etat-Major Général-Service de l'Histoire] :

- Interroger les habitants pour connaître la situation de l'ennemi, la force de ses petits postes, etc

- Ne rien confier aux habitants. Des recommandations express seront faites à la troupe à ce sujet;

- Votre détachement doit ignorer vos intentions. Votre second seul doit être mis dans le secret;

- Répandre de faux bruits: débarquement d'Anglais à Anvers, de Russes à Calais. Exagérer la force de votre détachement;

- Eviter de passer deux fois par le même chemin, éviter les agglomérations; avant d'entrer dans une localité: la faire fouiller; sortir des localités par une direction autre que celle que vous comptez suivre;

- Eviter l'ennemi, agir par ruse s'il est nettement inférieur en force et, si l'attaque est nécessaire, foncer hardiment sur lui, mais chercher à passer ailleurs s'il est en forces égales ou supérieures;

- Ne pas emmener de prisonniers; les relâcher après les avoir désarmés;

- Laisser vos malades ou blessés aux soins des Administrations Communales;

- Tenir toujours le détachement réuni en prenant les mesures de sécurité nécessaires;

- Ne pas entrer dans les maisons pour prendre les repas;

- Veiller personnellement à la vigilance des postes de garde (vigie sur clocher, arbre etc..);

- Stationner là où il y a moins d'accès pour les attaques de l'ennemi. S'assurer toujours une direction de retraite; l'indiquer aux hommes pour le cas de surprise et fixer un point de ralliement;

- Ne pas loger dispersés dans un village, choisir une ferme isolée, un groupe de quelques maisons ou un

petit bois, en ayant toujours une garde vigilante;

- Dans tous les cas, ne jamais loger là où vous avez stationné en dernier lieu;

- Couper tout d'abord les fils télégraphiques et téléphoniques pour empêcher que l'ennemi puisse être renseigné et fasse venir rapidement des renforts;

- Envoyer les renseignements importants par pigeons voyageurs en signant du nom du Commandant du détachement, et en indiquant les lieu, date et heure de l'envoi.

En communiquant ces diverse intructions aux Commandants Volontaires des détachements, le Major MAGLINSE leur expliqua l'importance de leurs missions; il rendit hommage à ceux qui s'étaient offerts pour les remplir et leur dit l'intérêt que le Roi ALBERT portait à ces opérations.

Le détachement de la 3 D.A. avait pour mission de se porter aussi loin que possible dans les directions suivantes: GAND, AUDENARDE, ATH, MONS et, si possible, jusqu'à la Sambre.

Le départ du détachement s'effectua le 21 août d'Anvers vers Gand, par chemin de fer de la Tête-de-Flandre.

Il comportait un effectif de 109 Volontaires:

- le Lieutenant GERARD du 12me de Ligne;
- le Slt PARDOEN du 4me Chasseurs à Pied;
- le Slt ROLIN du 3me Génie;
- 1 caporal et 10 hommes du 9me de Ligne;
- 1 sergent et 19 hommes du 11me de Ligne;

- 2 sergents et 18 hommes du 12^{me} de Ligne;
- 2 caporaux et 9 hommes du 14^{me} de Ligne;
- 1 sergent, 1 caporal et 14 hommes du 1^{er} Chasseurs à Pied;
- 1 sergent, 1 caporal et 15 hommes du 4^{me} Chasseurs à Pied;
- 1 caporal et 10 hommes du 3^{me} Génie.

Dès achèvement des réquisitions faites à Gand en vue d'assurer le complément de l'équipement nécessaire, le 22 dans l'après-midi, il prit le large vers sa destination. Le courage de tous ces intrépides frisait vraiment l'inconscience. Nous avions l'espoir d'atteindre à la fin de cette première étape la ville d'Audenarde qui avait été indiquée comme point de sortie de nos lignes. Mais le nombre de retardataires du au mauvais état et au manque d'adaptation des vélos de réquisition fut tel que nous crûmes bon de ne pas dépasser Deinze.

Le plus gros de nos mécomptes résultait du mauvais arrimage de la tonite que chaque soldat emmenait avec lui; grâce au droit de réquisition nous pûmes prendre les mesures voulues pour pallier une fois pour toute cette difficulté.

(à suivre)

Maurice BARBIER.



HOMMAGE

AUX ANCIENS

Le samedi 27 novembre 1982 était commémoré à THIRIMONT (petite commune au Nord de BEAUMONT) le 100^{me} anniversaire de la naissance du Lieutenant-Général Victor DESCAMPS. A cette occasion, Mademoiselle Lucy DESCAMPS a fait célébrer une messe à la mémoire de son père, décédé le 1^{er} octobre 1953. Ses funérailles eurent lieu à THIRIMONT avec les honneurs militaires et il repose actuellement dans la pelouse d'honneur du cimetière de CHARLEROI-VILLE. C'est le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied qui eut l'honneur de le conduire à sa dernière demeure (notre Rédacteur en Chef y commandait un détachement).

Depuis quelques années déjà, Mademoiselle DESCAMPS a offert à notre Musée de très nombreux et très précieux souvenirs de son père. Elle vient de nous remettre copie de l'allocution prononcée par le Curé de THIRIMONT lors de la messe du 27 novembre 82. Cette allocution reprend un peu toute la brillante carrière du Général, ses nombreuses citations et ses nombreuses distinctions honorifiques.

Le Général DESCAMPS a, en effet, fait les deux dernières guerres et ces périodes de sa vie ont été jalonnées de nombreuses citations:

- il est au 1^{er} Chasseurs à Pied lorsqu'il est cité à l'Ordre du Jour de l'Armée le 20 novembre 1914 (il a 22 ans) pour:

" Sa bravoure lors de la défense de Lombardzijde où sa compagnie résista avec succès pendant toute la nuit du 22 au 23 octobre 1914, aux attaques réitérées

des allemands soutenus par un feu d'artillerie d'une extrême violence. "

— il est à l'Etat-Major de la 9e D.I. lorsqu'il est cité à l'Ordre du Jour de l'Armée, le 7 novembre 18 pour :

" Excellent Officier, au front depuis le début de la campagne, blessé à Schoorbakke en octobre 1914. A peine arrivé au 1er bureau de l'Etat-Major de la 9 D.I. a montré immédiatement les plus belles qualités militaires; vient de se révéler comme un Officier d'Etat-Major de réelle valeur dans la préparation des ordres pour l'offensive commencée le 28 septembre 18. D'un calme et d'un sang-froid imperturbables dans les situations les plus critiques, toujours prêt à marcher, faisant preuve d'initiative, d'un moral inébranlable, le Capitaine-Commandant DESCAMPS, pendant les six journées consécutives qu'a duré l'offensive de la 9 D.I., a largement payé de sa personne toujours sur la brèche, ignorant le repos. A fait plusieurs reconnaissances aux lignes les plus avancées "

Durant l'entre deux-guerres, comme Major, il fit un séjour au 2me Chasseurs à Pied : de 1923 à 1930. Nommé Lieutenant-Colonel en 1930, il part pour Namur comme Chef d'Etat-Major à la 4 D.I. Comme Colonel, il passe 3 mois au 13me de Ligne en 1934. De 1935 à 1938 il commande à Arlon le 1er Régiment de Chasseurs Ardennais. Général-Major, il commande la Province de Brabant pendant 3 mois. Fin 1939, il prend le commandement de la 1ère Division de Chasseurs Ardennais et la conduit à la gloire.

————— La Grand Croix de l'Ordre de Léopold II avec palme et attribution de la Croix de Guerre 1940 avec palme lui furent octroyées par arrêté de S.A.R. le Prince Régent n° 2960 du 30 septembre 1946, pour

" Chef d'élite d'une unité d'élite. Symbolise le courage, le dévouement, la tenacité indomptable des

Chasseurs Ardennais. Au cours des combats dans les Ardennes, sur la Dendre, sur l'Escaut et sur le canal de dérivation, a été un magnifique entraîneur d'hommes en même temps qu'un chef remarquable. Sa manoeuvre retardatrice sur la Dendre, du 19 au 20 mai, restera un modèle du genre; la défense acharnée de Vynckt contre l'incessante poussée allemande, s'inscrit parmi les belles pages de la guerre. Le nom du Lieutenant Général DESCAMPS est inséparable de celui de ses vaillants Chasseurs Ardennais. "

Il fut fait prisonnier le 28 mai 1940. IL démobilise le plus d'hommes possible, avant de prendre le chemin de l'Allemagne.

Il rentre de captivité le 20 mai 1945 et est nommé Lieutenant-Général avec effet rétroactif au 26 juin 1940.

Dans son Oflag, il avait été choisi comme Président de la "Carolo", stimulant ses semblables par des consignes comme celle-ci : "Les Officiers de l'active se doivent de donner, partout où ils sont réunis, outre l'exemple de la dignité et de la discipline, celui de l'union, de la camaraderie et de la solidarité."

———— Le curé de Thirimont terminait son allocution de la façon suivante: " *En sa personne, ce sont tous les soldats, ses frères d'armes, que nous honorons en cet anniversaire. Nul, bien sûr, n'ira jusqu'à considérer un conflit armé comme le creuset idéal où tremper les énergies d'un peuple, mais il est juste de se souvenir que nous devons à nos soldats la liberté d'aujourd'hui. "*

En même temps que le texte dont nous parlons ci-avant, Mademoiselle DESCAMPS a confié au Musée une lettre, datée du 14 juillet 1955, que le Général-

Major Hre Robert LONAY avait fait parvenir à sa mère.

La publication de cette lettre nous permettra de rendre hommage au Lieutenant-Général Victor DESCAMPS et en même temps au " Grand Chasseur à Pied " que fut le Général-Major Hre ROBERT LONAY.

Mons, 14 juillet 1955.

Madame,

Rentrant d'absence, j'ai trouvé avec une particulière grande émotion l'envoi que vous avez bien voulu m'adresser, vrai panégyrique de l'illustre soldat et homme de coeur que fut le Lieutenant-Général Victor DESCAMPS. (1)

Tous ceux qui l'ont connu et notamment ceux qui eurent l'honneur et le bonheur de servir sous ses ordres, l'ont aimé et eurent toujours pour lui la plus grande et respectueuse admiration.

J'eus personnellement ce glorieux privilège, car nommé adjudant Volontaire de Guerre au printemps de 1916, je fus affecté à la si brillante II/4, déjà illustre compagnie, commandée par le vaillant et si humain Capitaine-Commandant Victor DESCAMPS !
Dois-je dire que les quelques 9 mois que je passai, en 1916, sous les ordres de votre tant regretté époux, furent parmi les plus beaux et les plus agréables de toute ma carrière militaire !

Une extraordinaire coïncidence voulut, qu' en mai 1940, alors que Major, je commandais le 1er Bataillon du 4me Chasseurs à Pied, j'eus l'honneur de terminer la brève campagne des 18 jours.....

sous les ordres du Général DESCAMPS, commandant la magnifique 1ère Division des Chasseurs Ardennais.... mon Commandant de 1916 !?

Envoyé le 25 mai 1940 en renfort de la 4 DI je pris position à Aersele, couvrant les arrières de Vinckt.....pour me trouver isolé, si pas abandonné, le QG 4 DI s'étant volatilisé.....m'oublia.!!

Le 26, en réparant des lignes téléphoniques détruites, j'eus l'extraordinaire chance d'entrer en communication avec un inconnu..... qui n'était autre que le Général DESCAMPS en personne.

Je lui signalai ma situation " d'abandonné " et directement il me dit : " Je te prends sous mon commandement, tu recevras mes ordres, bonne chance " !

Le 27 mai fut une très dure journée pour le 1er bataillon du 4 Ch, qui fut cité à cette occasion aux Ordres Journaliers de l'Armée, en essayant de se montrer digne de ses grands aînés et de la confiance que le Général DESCAMPS et ses glorieux Chasseurs Ardennais mirent en lui !

Je ne puis mieux faire que de vous transmettre le témoignage de satisfaction, vraie citation, que m'adressa le Général DESCAMPS pour la belle participation du I/4 ch à la bataille d'Aersele, persuadé que cette petite anecdote vous intéressera !

Vous réitérant ma reconnaissance pour le précieux souvenir que vous avez eu la délicatesse de m'envoyer, de mon cher ancien Commandant de 1916.... et de fin mai 1940, je vous prie d'agréer, Madame, mes hommages respectueux.

(sé) Robert LONAY.

(1) en 1955, une plaquette souvenir avait été gravée et distribuée à ceux qui avaient servi le Général.

 NOTE DE LA REDACTION :

Nous avons l'intention de présenter prochainement un texte sur le Général-Major Hre Robert LONAY qui est décédé récemment à l'âge de 88 ans. Ce fut un "Grand Chasseur à Pied" qui servit dans plusieurs Régiments. Nous demandons à ceux qui l'ont connu ou qui posséderaient de la documentation à son sujet, de bien vouloir prendre contact avec la Rédaction du "Cor de Chasse".

MERCI BEAUCOUP !!!



SOUVENIRS D'UN MILICIEEN DE LA CLASSE 28

2 Ch IIe Bn 8me Cie.

[envoi de Monsieur Fernand CARBO de Gosselies]

Un matin d'octobre, voilà passés dix lustres,
 J'entrais par le portail de ce grand bâtiment:
 Caserne des Chasseurs, portant un nom illustre,
 Léon Trésignies, occit par l'allemand.

Un des premiers héros de quatorze dix-huit,
 Mettant à son actif un acte magistral,
 Car ce petit soldat, charpenté de granit,
 Devant son régiment, mourait en caporal.

C'était l'enfant d'un peuple accueillant, généreux,
 Mais qui sut de tous temps faire face au danger,
 Sans cesse, il s'est montré obstiné, valeureux,
 L'ennemi quel qu'il soit se fera fustiger.

Des Chasseurs il gardait la volonté tenace,
 Ce bel esprit de corps des cols verts et jonquille,
 Car dans chaque combat, toujours il se surpasse,
 C'est un vrai combattant, aussi un joyeux drille.

Et, pendant douze mois dans ce lieu de l'honneur,
 De l'ordre, du respect et de la discipline,
 On nous forgeait une âme, on nous forgeait un coeur
 Pour affronter la vie, exigeante, mesquine.

Je perçois encore, les échos répétés
 Du bruit de nos talons dans le porche de garde,
 Quand notre régiment de son pas cadencé
 Sortait en serpentant, en une longue harde.

Et ces matins vécus, au lieu dit " Ferme Bal ",
 Quand autour du sergent, qui nous explicitait,
 Dans ce très beau décor, à demi pastoral,
 Des choses qui, pour nous, n'avaient point d'intérêt.

Et les sonneries de ce clairon vengeur,
 Lançant ses six notes sur un ton décidé,
 Le fait étant jugé sans l'aide d'un plaideur,
 La peine étant souvent : Consigné, descendez!

Et la marche du camp, Charleroi-Beverloo,
 Qu'on faisait en chantant, à pied comme des gueux
 Nonobstant le barda qu'on portait sur le dos,
 A l'étape le soir, on s'endormait vaseux.

Mais que sont devenus nos sergents instructeurs:
 Van Goethem, Willems, Troye et Espreux et Bouquiaux
 Et nos quatre Officiers, de fameux précepteurs,
 Et Plusquin et Messiaen et Laporte et Labeau ?

Pardonnez un ancien, pour s'être rajeuni,
 En empilant les ans, on pagine le temps,
 On voudrait revivre ce temps qu'on a banni,
 C'était lui le bon temps, car on avait vingt ans.

== NOTRE ANNUAIRE ==

ERRATA et ADDENDA : Membres décédés;
Troisième série;

Veuillez noter que les membres indiqués ci-dessous sont décédés. Marquez une (+) en regard de leur nom.

pages 20 et 38 : L'HOOST Henri, T,G.
 pages 21 et 38 : LOUDECHE Lucien, F,L.
 pages 14 et 45 : FALONY Franz.
 pages 25 et 39 : PLEINEVAUX Victorien.
 Cor de Chasse 41, page 21 : DECLERCQ Victor.

"votre..

MUSEE

venez-donc le visiter!

ERRATA ET ADDENDA : Nouveaux membres et renseignements complémentaires reçus. TROISIEME SERIE:

-page 11: ajouter:

DEHON Jean,J,L. 30-03-1909 Avenue des Vail-
lants 11 Bte 1
1200 Bruxelles
2 Ch, 8 Ch et 11 Ch(1940) Officier de réserve.
Retraité.

-page 36, 45(8 Ch) et 46(11 Ch) ajouter :

DEHON Jean,J,L OR 40-45

-page 9 : ajouter:

CRABBE Jean 10-06-1936 Avenue des Sorbiers
113 - 1342 Ottignies
1 Ch Mil Cl 1955 - 18 mois à HEMER SPICH
Agent des postes

-page 34 : ajouter:

CRABBE Jean Mil Cl 55

-page 53 : supprimer:

DEGUELDRE Jules.

-Page 10 : ajouter :

DECLERCQ Raoul rue du Moulin 331
7810 MAFFLE.

VC 36 au 1 Ch (Cpl,Sgt,Adjt CSLA)

Slt au 2 Ch le 28-12-1938.

Major e.r.

-page 34 : ajouter:

DECLERCQ Raoul CSLA 1936-1938

-page: 36: ajouter:

DECLERCQ Raoul OA 1938-1945

-page 53: supprimer:

DECLERCQ Raoul.

-page 11: ajouter:

DEHON Roger 20-02-1930 rue M. de Soltau
17 à 7400 SOIGNIES

Sdt Mil Cl 50 au 2 Ch

Président National du Syndicat Libre de la Fonction
Publique.

-page 36: ajouter:

DEHON Roger Mil Cl 50

-page 53: supprimer:

DEHON Roger.

-page 11: ajouter:

DELCROIX Victor 03-03-1915 Rue Jonet 82
6000 CHARLEROI

Sdt Mil Cl 34 aux 2 Ch et 5 Ch.

Conducteur de train électrique pensionné.

-pages 34 et 36:ajouter:

DELCROIX Victor Mil Cl 34

-page 11 : ajouter:

DELESTRAIN Jean 12-06-1901 rue Provinciale
7560 CELLES

SOR au 3 Ch - OR aux 4 Ch et 1 Ch.

Chef d'Ecole honoraire- Président fondateur de la
Fraternelle du 10me Bn de Fus.

-pages 34 et 43: ajouter:

DELESTRAIN Jean OR

-page 42 : ajouter:

DELESTRAIN Jean SOR

-page 11:ajouter:

DELIRE Louis, Joseph, R, C. 22-04-1915 Cité des Oi-
seaux 22/28
6140 Fontaine.L'Evêque

Cpl Mil Cl 35 aux 2 Ch et 5 Ch

Comptable pensionné.

-page 36:ajouter:

DELIRE Louis Cpl Mil Cl 35

-page 44:ajouter:

DELIRE Louis Cpl Mil rappelé 1940

SOCIAL.

MODIFICATION DANS LE PAIEMENT DES RENTES ET PENSIONS DE GUERRE.

Le ministère des Finances (Caisse Nationale des Pensions de la guerre) rappelle dans un communiqué, qu'en application des lois des 3 et 4 juin 1982, toutes les rentes afférentes aux ordres nationaux ainsi que les rentes de guerre de faible montant seront dorénavant payées le premier juillet de chaque année pour l'année civile entière à laquelle elles se rapportent au lieu d'être payées, selon le cas, le premier de chaque mois ou de chaque trimestre.

Les rentes de guerre visées par la mesure sont toutes celles payées à l'intervention du service central des dépenses fixes pour compte de la caisse nationale des pensions de la guerre et dont le montant annuel n'atteint pas 1.100 francs, soit, plus concrètement, les rentes pour lesquelles le montant payé le 1er octobre 1982 était inférieur à 657 francs.

* *

**L'INSTITUT NATIONAL DES INVALIDES DE GUERRE, ANCIENS COM-
BATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE COMMUNIQUE :**

Pour lui permettre de liquider plus rapidement les rem-

boursements de soins médicaux, pharmaceutiques et de prothèse aux invalides et prestataires de soins, une série de mesures tel le recours à l'informatique sont en voie d'exécution.

Dans leur propre intérêt, il demande aux bénéficiaires de bien vouloir, dans la mesure du possible, réduire leurs correspondances ou appels téléphoniques répétés.

Dans le même ordre d'idée, l'envoi d'un accusé de réception par le service "prothèse" sera provisoirement suspendu.

* *

TOUS LES REMBOURSEMENTS DE MEDICAMENTS MAINTENUS POUR LES
ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE ?

Un député a posé au Secrétaire d'Etat à la Santé Publique une question concernant les prisonniers de guerre. Cette question visait la suppression du remboursement aux invalides de guerre, de quelque 150 produits pharmaceutiques..

Cette suppression serait d'autant plus inquiétante que des propositions ont été faites pour indemniser les inciviques et concernant l'amnistie des collaborateurs.

Le Ministre a répondu qu'il n'envisageait pas une telle suppression et que la Commission des Soins de Santé de l'Institut National des Invalides de Guerre serait consultée dès que les candidatures à la dite Commission lui seraient parvenues.

*

Affaire à suivre !!

*



A SIEGEN.

Le jeudi 13 janvier 1983, le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied a rendu un hommage particulier à Monsieur Lucien HARMEGNIES, ancien Ministre et Bourgmestre sortant du Grand Charleroi, Ville marraine du Régiment.

Monsieur HARMEGNIES était accompagné de son épouse, de Monsieur Robert COLIN, notre Président, de Madame COLIN et de Monsieur Gustave WARMONT.

Les visiteurs furent accueillis par le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, Chef de Corps et Madame et prirent part au déjeuner du jour.

Pendant que Monsieur HARMEGNIES et ses compagnons de route visitaient les installations d'entraînement des compagnies Missiles et Antichars, les dames étaient accueillies par Madame DELVOSAL dans les salons du Mess des Sous-Officiers.

Vers 16 heures, toutes et tous se retrouvèrent sur le parade ground du Quartier où une prise d'armes était organisée. Après avoir accueilli l'illustre et vieux Drapeau du Régiment, le Chef de Corps invita Monsieur HARMEGNIES à déposer des fleurs au monument des Chasseurs à Pied. Il s'adressa ensuite à ses Chasseurs pour leur donner à connaître la personnalité de Monsieur HARMEGNIES, sa brillante carrière politique et dégager tout le sens de cette cérémonie. C'est avec beaucoup d'émotion que l'invité du Régiment se recueillit devant le Drapeau sous les plis duquel il avait servi autrefois !

Après cette cérémonie, un vin d'honneur fut servi au Bar des Volontaires de Carrière. Le Chef de Corps et Monsieur HARMEGNIES prirent tour à tour la parole: quelques anecdotes, des souvenirs, mais aussi les événements tragiques de la catastrophe du Bois du Cazier à MARCINELLE. Monsieur HARMEGNIES rappela avec émotion le magnifique dévouement des "p'tits chasseurs" durant cette période tragique. Il avait personnellement vécu ces durs moments au milieu des Chasseurs.

Ce drink se termina par un échange de souvenirs et par un hommage fleuri à Madame HARMEGNIES.

Cette belle et sympathique journée se clôtura, en soirée, par un diner plein de bonne humeur et d'ambiance "chasseur", au Club des Familles de la garnison.



Entouré des Chasseurs qui le reçoivent, Monsieur Lucien HARMEGNIES en conversation avec le Chef de Corps et notre Président.

LE MOT

DE L' AUMÔNIER :

" Pour toi, qui suis-je " ? Question à la mode auprès des jeunes et de plus en plus souvent aussi près des moins jeunes. Question posée spécialement quand il s'agit du Christ.

Tout le monde cherche une réponse et même LA réponse. Beaucoup la trouvent, mais la plupart de ceux qui l'ont trouvée, reculent parce qu'elle est très souvent en opposition avec leur façon de penser et de vivre.

En cherchant un sujet pour le deuxième " mot de l'Aumônier " j'ai constaté , et je le constate encore tous les jours que nulle part on ne trouve pareille question au sujet de la Sainte Vierge, même auprès des jeunes.

Est-il superflu de poser la question ?

Tout le monde la connaît-il réellement ?

Or nous venons de vivre le Carême, préparation à Pâques, exprimée surtout par la Semaine Sainte et tous les deux couronnés par la Résurrection : PAQUES.

Tous ces événements sont bien connus, mais parfois oubliés tellement nous sommes pris par nos soucis personnels.

Tous vous êtes probablement d'accord avec moi que c'est toujours le Christ qui est mis à l'avant plan et rarement nous avons pensé que sa Mère aussi était présente, et même plus qu'on le soupçonne.

Bien sûr dans les textes liturgiques son nom est cité à plusieurs reprises. Pendant la Semaine Sainte surtout on constate que pendant toute la passion et même à la mort de son Fils, Elle est présente.

D'ailleurs tout cela se trouve bien illustré par le Chemin de Croix, cérémonie tellement en honneur dans la passé, mais malheureusement abandonnée de nos jours.

Ce qui est heureux, c'est qu'il y a encore les jeux de la Passion en plusieurs endroits, p. ex. à LIGNY. De même, des tentatives de reprendre le Chemin de Croix public ont été entreprises

comme p.ex. à Charleroi-Ville où, cette année les jeunes de différentes écoles ont animé cette manifestation de foi et d'espérance. Or dans le passé des milliers de personnes de toutes les classes y participaient bravant toutes les intempéries, froid, pluie, neige, pour témoigner de leur foi en Jesus Christ Sauveur.

Dans les textes utilisés, et qui sont tirés des Evangiles, nous constatons que là où se trouve le Fils se trouve la Mère, la Sainte Vierge.

D'ailleurs dans notre propre vie comment saurions-nous séparer la mère de son enfant ? Le contraire s'avère aussi vrai malgré qu'on parle de plus en plus de l'enfant martyr et de l'enfance abandonnée. Mais n'est-ce pas très souvent à cause d'une indifférence religieuse ?

Pourquoi hésiterions-nous à revoir notre position à l'égard de Notre Dame et à faire du mois de Mai le tremplin d'une rénovation de notre dévotion mariale ?

Reprenons cette tradition séculaire si chère à nos parents et nos grands-parents : la récitation de notre CHAPELET : 5 fois 10 !

Que le mois de mai 1983 soit pour vous tous et toutes un mois de Marie; c'est le souhait le plus sincère de votre Aumônier qui veut terminer en vous confiant la prière à l'honneur de Notre Dame au Rempart de Charleroi connue de tous les Citoyens Carolo-régiens depuis plus de 300 ans.

Abbé W. EMBRECHIS
Aumônier de l'Amicale.

NOTRE DAME IMMACULEE AU REMPART.

Lumière en notre ville,
Ceux qui t'appellent ne sont jamais déçus,
et nous venons vers toi.

Mère du Christ et Mère des hommes, reçois notre prière.
Tourne vers nous ton regard de bonté
Et sois auprès de ton Fils notre écho fidèle.
De son amour obtiens-nous, Vierge Sainte,
La force de lutter contre le mal
Et le bonheur auquel nous aspirons.
Garde-nous aussi dans l'émerveillement de sa présence,
En lui qui est avec nous pour toujours.

AMEN.

POUR LE MUSEE

...nous avons reçu....

(SUITE)

- de l'Adjudant e.r. Pierre MARGOT :
 - de très nombreux documents personnels concernant sa carrière;
 - des distinctions honorifiques ayant appartenu à des membres de sa famille et des bijoux de l'Ordre de la Légion d'Honneur (France).
- du Commandant Paul BASTIN :
 - un document datant du 6 septembre 1930 concernant la cérémonie d'hommage à Trésignies à Pont-Brulé.
- de Monsieur DELTENRE, de la Frat. 5me Brig. Inf.
 - une photo du Général COUVREUR.
- de Monsieur STEVENS Charles :
 - 2 képis, 1 casque, 2 chemises FAÉ;
 - des photos (Charleroi et les Chasseurs);
 - des affiches.

- de Monsieur Albert ROLAND, de Saint-Servais :
 - de très nombreux documents et photos;
 - des Ordres Journaliers du 1er Chasseurs s'échelonnant de 1897 à 1914.
- de Monsieur Jean ANDRE , ex Cie Ecole 34;
 - un Manuel pour cadres de réserve.
- de Monsieur François JANSSENS, ancien de la Musique du 2 Ch :
 - un pantalon, des insignes, boutons, écussons - documents divers.
- de Monsieur Robert GRANDJEAN, de Mont-sur-Marchienne :
 - deux sabres ayant appartenu à son père, le Cdt GRANDJEAN du 2 Ch.
 - un cadre.
- du Colonel REICHLING, ancien 2 Ch:
 - 3 Réglements militaires (1930-33 et 35).
- de l'Adjudant e.r. Jules DEGUELDRE :
 - un casque - une fourragère Force Publique
 - 3 cartouchières-
 - des bijoux de Dist. Hon.
- de Fernand FONTAINE, d'Anderlues :
 - de très nombreux documents militaires personnels, des certificats;

- un agenda personnel des évènements de 40
- une copie du diplôme d'honneur de Portedrapeau;
- des dist. Hon. de son père (14-18).
- de Madame Veuve VAN LIERDE (ancien 2 Ch);
 - un livre sur le combat de Bodange;
 - des documents souvenirs de la Féd. Royale des Ex-Sous-Officiers de l'Armée Belge;
 - des chansons (marche du Maquis);
 - un document sur le Cimetière Américain de Henri-Chapelle.
- de Monsieur Jean FECHEROLLE, de Charleroi;
 - le N° de Mai 80 de la revue " A.M.I. ";
 - un fascicule: "Une page d'Histoire"
 - La Campagne des 18 jours et la reddition de l'Armée Belge.
- de Monsieur Henri CAUPIN :
 - un ceinturon.
- de Monsieur BARBIER Ulysse:
 - une photo de l'entrée du Cimetière du Stalag VI D à Dortmund.
- de Madame LETROYE, du Musée des Beaux-Arts de Charleroi;
 - documents mil de 1877 et anc. cartes pos.

- de Monsieur Jules SIMON :
 - des photos et cartes postales de 40-45.
- de Madame Yvonne LEDOUX :
 - un prix de tir;
 - photo du Maréchal Foch.
- de l'Adjudant e.r. Martial CUPERS :
 - des insignes - galons et épaulettes.

(A SUIVRE)

NOTRE MUSÉE

Le Musée a besoin de vous. Il attend vos souvenirs, photos, documents et objets militaires.

Pensez bien que c'est le seul Musée de ce genre de toute la région. Nous désirons en faire quelque chose de valable, avec votre concours.

Pour la section "Bibliothèque et Archives" du Musée, nous acceptons les collections de Bulletins et Périodiques militaires, d'associations patriotiques ou autres, non politiques

Plus tard notre Musée fera partie du patrimoine culturel et artistique de notre pays.

NOTRE COURRIER.

Au début de cette année, nous avons reçu, avec beaucoup de plaisir, cette aimable lettre du CANADA. Nous nous faisons un plaisir de vous la communiquer :

COWANSVILLE, le 05 janvier 1983.

Monsieur,

Lors de mes vacances en Belgique, en octobre 82, je me suis rendu deux fois au Musée dont une fois avec ma mère. Je portais l'uniforme des Forces Armées Canadiennes et je pense (je n'en suis pas sûr) que c'est avec vous que je me suis entretenu et que c'est vous qui m'avez si gentiment fait visiter le Musée. Je vous remercie d'ailleurs de votre extrême gentillesse.

Je vous ai parlé de mon père qui était un ancien du 2^{me} Chasseurs et je vous ai dit que je possédais un livre qui m'avait été envoyé et dont je vous enverrais des photocopies que je joins à cette lettre. Il y a eu cependant un petit malentendu car quand mon père a été rappelé pour la guerre il a été, comme vous pouvez le voir affecté au 1^{er} Régiment de Chasseurs à Cheval. Je ne sais donc pas si vous intéressez aux documents de cette unité. *(Vern)*

D'autre part, je serais intéressé par un abonnement à votre Bulletin "Le Cor de Chasse" que je trouve très intéressant. Par la même occasion, je félicite toute votre équipe pour ses efforts à maintenir un Musée tel que celui-là et, même si c'est

c'est avec un peu de retard, je vous souhaite, ainsi qu'à toute votre équipe et au Musée mes meilleurs souhaits pour 1983.

André ROBERT

Capitaine 6 Bⁿ R22R.

Nous avons, bien entendu, répondu à cette lettre si aimable et venant de si loin. Nous avons dit à notre correspondant que nous serions très heureux et honorés de l'accepter comme membre sympathisant de notre Amicale avec envoi régulier du "COR DE CHASSE".

Nous lui avons demandé si, à titre de réciprocité, il pourrait éventuellement devenir notre correspondant régulier au CANADA et, peut-être, pourquoi pas, établir une liaison entre notre association et des Belges résidant dans ce pays. Nous lui avons, évidemment envoyé le numéro de janvier de notre Cor de Chasse.

Au moment de boucler ce numéro, nous avons reçu, avec beaucoup de plaisir la lettre dont nous vous donnons connaissance ci-après:

COWANSVILLE, le 6 mars 1983.

Cher Commandant,

J'ai bien reçu votre lettre du 1er février et je vous remercie. Je veux d'abord vous exprimer ma gratitude de m'accepter au sein de l'Amicale même si je n'ai jamais fait partie des Chasseurs à Pied comme tel mais je suis certain que mon père serait

heureux s'il avait pu le savoir.

Je joins à la présente ma cotisation à l'Amicale ainsi qu'une modeste contribution pour le Musée; je sais que ce n'est pas beaucoup mais j'espère faire mieux la prochaine fois.

Je serais très heureux de devenir un de vos correspondants si vous pouviez me faire savoir quels sont les sujets qui pourraient intéresser vos membres.

J'ai déjà entrepris des recherches actuellement auprès du club Belgo-Canadien à Montréal afin de savoir s'il n'y aurait pas parmi eux d'anciens Chasseurs à Pied. Je pourrais aussi vous entretenir sur une rubrique philatélique des timbres publiés régulièrement au CANADA, si jamais certains de vos membres philatélistes s'y intéressent.

D'autre part, je pourrais vous documenter sur un service des forces canadiennes qui subventionnent un mouvement pour les jeunes de 13 à 18 ans que l'on appelle le mouvement des Cadets. Il faut comprendre ici que le terme Cadet n'a pas le même sens qu'en Belgique car, en Belgique il s'agit de militaires tandis qu'ici, c'est un mouvement para-militaire qui donne une formation de bon citoyen aux jeunes tout en ayant un aspect de la vie militaire et qui néanmoins est une très bonne source de recrutement pour la Force Régulière.

Je pourrais vous documenter aussi sur d'autres sujets tels que tourisme, militaire, numismatique ou ceux que vous pourriez me suggérer suivant la consultation auprès de vos membres.

J'espère retourner de nouveau en Belgique vers le mois de septembre 83 et avoir le plaisir de vous rencontrer à nouveau.

Merci encore de l'accueil que vous m'avez réservé lors de ma visite l'an dernier et je vous prie.

mon Cher Commandant, d'agr er l'expression de mes meilleurs sentiments.

" Je me souviens "

(s ) Major Andr  ROBERT

P.S. La devise "Je me souviens" est celle ^{de} mon unit  d'appartenance ici au Canada qui est le " Royal 22me R giment ", le seul r giment canadien fran ais au CANADA.

NDLR

Voil  donc une liaison bien  tablie. Nous allons remercier notre ami qui vient d' tre nomm  au grade de Major - dans sa premi re lettre il  tait encore Capitaine -.

Si certains lecteurs d sirent prendre contact avec notre correspondant au CANADA, la R daction se fera un plaisir de transmettre les lettres qu'ils voudront bien lui faire parvenir.

Notre Bulletin servira de courrier entre le CANADA et notre grande famille.

Notre responsable philat lique prendra  galement contact avec le Major Andr  ROBERT que nous f liciterons chaleureusement   l'occasion de sa r cente promotion.

CEUX QUI NOUS QUITTENT.

Vous trouverez, ci-après, la liste de nos membres décédés depuis la parution du "COR DE CHASSE" numéro 41 de janvier 1983 :

- le 11 décembre 1982 :

Monsieur Henri L'HOOST, de Courcelles.

- le 8 janvier 1983 :

Monsieur Lucien LOUDECHE, de Bruxelles.

- le 6 janvier 1983 :

Monsieur Franz FALONY, de Courcelles.

- le 17 janvier 1983 :

L'Adjudant-Chef e.r. Lucien LESSINNE de Bruxelles.

- le 1er février 1983 :

Monsieur Victor DECLERCQ, de Ath.

- le 15 février 1983 :

Le Colonel e.r. Victorien PLEINEVAUX, de Charleroi.

- le 12 mars 1983 :

Le Lieutenant-Colonel Hre Maurice NICOLAS : de Ham-sur-Heure.

L'Adjudant e.r. Emile GUILLAUME, DE Lodelinsart.

Souvenons-nous de ces amis qui nous quittent !!

Remarques:-Mr Victor DECLERCQ avait été blessé au combat d'Eppegem en 14;

-Le Colonel PLEINEVAUX a été Chef de Corps au 2 Ch (28-1-1952 au 15-2-53)

— Nous en reparlerons !! —

★ NOUS VOUS RAPPELONS CI-APRES UN ARTICLE PARU DANS NOTRE N° 28 D'OCTOBRE 79, en page 7 :

Nous pouvons fournir à nos membres [au prix de 180,-frs le disque] une série de six disques 33 tours donnant à peu près TOUTES les marches militaires belges enrégistrées par la Musique des Guides sous la direction du Major Yvon DUCENE.

DISQUE 1 : Sonneries et Marches de Cavalerie : 1er et 2me Régiments des Guides - 1er, 2me et 4me Chasseurs à Cheval - 1er, 2me, 3me, 4me, 5me et 6me Régiments de Lanciers - Ecole des Troupes Blindées.

DISQUE 2 : Marches d'Artillerie: 1er, 2me, 3me, 6me, 14me, 20me, 43me, 73me et 75me Rgts d'Artillerie-- Artillerie à Cheval - D.I.C.A.

DISQUE 3. : Marches d'Infanterie, Unités actives : 5me, 6me et 12me de Ligne - 1er Grenadiers - 2me Régiment de Chasseurs à Pied - 2me, 3me et 4me Carabiniers Cyclistes - 1er Carabiniers - 1er Chasseurs Ardennais - Parachutistes - Commandos - Bataillon Libération - Police Militaire - Ecole d'Infanterie.

DISQUE 4 : Marches d'Infanterie, Unités dissoutes : 1er, 2me, 3me, 4me, 7me, 8me, 9me, 11me, 13me, 14me et 19me de Ligne - 1er et 3me Régiments de Chasseurs à Pied - 2me Grenadiers - 2me Carabiniers.

DISQUE 5 : Marches et Sonneries Militaires Belges : Marches: 1er Génie - Troupes de Transmissions - Marche du Génie - Quartier Maître et Transports - Génie du Corps de Cavalerie - Ordonnance - R.A.S.C. - R.E.M.E. - Six Marches d'Escadrons du 1er Guides. Sonneries : Réveil - Médecin - Au Chef de Corps - Vétérinaire - Epluchement - Repas - Facteur - Consignés - Retraite.

DISQUE 6 : Brabançonne et diverses Marches et Sonneries : Marches : Force Aérienne - Gendarmerie - Force Navale - Aviation Légère - Ecole Royale Militaire - Ecole Royale des Cadets - Escadron Ecole

Aviation Légère - Ecole Royale du Service de Santé - Ecole de Perfectionnement pour Sous-Lieutenants. Sonneries : Ouvrez le ban - Aux Champs - A l'Etendard - Last Post - Fermez le ban.

Remarque: Le 13me de Ligne se trouve parmi les Unités dissoutes car cette unité a été recréée après l'enregistrement des disques. Le 13me de Ligne est actuellement une unité Anti-Chars comme le 2me Chasseurs.

Il est à signaler que toutes les sonneries sont des sonneries de Cavalerie, elles sont donc assez souvent différentes des sonneries d'Infanterie.

AVIS A NOS LECTEURS : Ces disques peuvent être commandés au SECRETARIAT ou au MUSEE. Nous espérons en avoir un certain nombre à mettre en vente lors de l'Assemblée Générale du

26 MARS 1983.

=====

RAPPEL : Nous rappelons notre communiqué paru dans le numéro 41 du Cor de Chasse (page 38), concernant la Marche de l'Amicale.

Nous recherchons toujours tous renseignements et documents sur les Marches des 4me, 5me, et 6me Chasseurs à Pied.-----

Au sommaire de notre prochain numéro

- Philatélie : Exposition des 3 et 4 décembre 83;
Nouvelles diverses.
 - Compte-rendu détaillé de notre Assemblée Générale
et de notre Banquet du 26 mars 1983.
 - Programme détaillé de la "Journée des Chasseurs"
à PONT-BRULE et EPPEGEM, le dimanche 4 - 9 - 1983.
 - Notre Annuaire : Errata et addenda.
 - Notre courrier : que nous souhaitons abondant!
 - SOUVENIRS :
 - suite du récit de l'Adjudant M. BARBIER;
 - Monsieur NAUDTS se souvient;
 - souvenirs de l'Adjudant e.r. Pierre MARGOT;
 - hommage aux Anciens.
 - Social.
 - Le Mot de l'Aumônier.
 - Nouvelles du Musée des Chasseurs.
 - et, peut-être, des articles que nos lecteurs
voudront bien nous faire parvenir.
 - nous souhaitons également pouvoir vous donner
des nouvelles du 2^{me} Régiment de Chasseurs à
Pied et d'un ou l'autre de nos Régiments de
réserve.
-

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»